



**Procès-verbal** de la réunion du conseil  
d'établissement (**CÉ**)  
tenue le **15 février 2023, à 18h30**  
au gymnase de l'école

**Participants à la séance du 15 février 2023**

**Présences**

<b>Beauchamp, Marie-Pier</b>	parent
<b>L'Écuyer, Louis-Philippe</b>	parent
<b>Dufresne, Livia</b>	parent
<b>Gvero, Aleksandra</b>	parent
<b>Lajeunesse, Annie</b>	parent substitut
<b>Houle, Jessica</b>	personnel enseignant
<b>Nappert, Marie-Soleil</b>	personnel enseignant
<b>Gagnon, Francis</b>	personnel enseignant
<b>Girouard, Karine</b>	personnel de soutien
<b>Lizotte, Véronique</b>	service de garde
<b>Bélanger, Claude</b>	membre de la communauté
<b>Roy, Jean-Sébastien</b>	directeur
<b>Larente, Marie-Emilie</b>	secrétaire d'assemblée

**Absences**

<b>Froment, Sébastien</b>	parent
<b>Lafortune, Serge</b>	membre de la communauté

**Ouverture de la séance**

Mme Marie-Pier Beauchamp préside la rencontre car M. Sébastien Froment est absent. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h32.

**1. Préliminaires**

**1.1 Période d'intervention du public**

Aucune intervention du public.

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Aucun ajout à l'ordre du jour.

**C.É. 2022-2023-22**

Mme Marie-Soleil Nappert propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyée par Mme Jessica Houle.

**Adoptée**

### **1.3 Panier du CÉ au secrétariat**

Rien à déclarer.

### **1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022.**

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 7 décembre 2022 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

#### **C.É. 2022-2023-23**

Mme. Livia Dufresne propose l'adoption du procès-verbal du 7 décembre 2022, appuyée par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

**Adoptée**

### **1.5 Suivis au procès-verbal**

Aucun suivi au procès-verbal.

## **2. Points nécessitant une adoption ou une approbation**

### **2.1 Grille-matières**

M. Jean-Sébastien Roy présente brièvement la grille-matières qui contient les matières enseignées ainsi que le nombre d'heures enseignées par matière. À l'école, nous avons des enseignants spécialistes qui enseignent l'éducation physique, l'anglais et la musique. La grille-matières indique également quelles compétences autres sont évaluées à chaque cycle.

Il y a des modifications dans la grille-matières pour 2022-2023 comparativement à l'an dernier. Ces changements visent l'attribution des heures de « spécialités », c'est-à-dire les heures d'éducation physique, d'anglais et de musique aux différents cycles. Les changements touchent uniquement le préscolaire et le 3<sup>e</sup> cycle; le statut quo est conservé pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle. Ils découlent de demandes de la part du personnel enseignant qui souhaitaient augmenter la pratique d'activités physiques chez leurs élèves. Les décisions finales ont été prises en fonction de divers facteurs, dont la disponibilité des locaux et les résultats d'une consultation réalisée au sein des membres du personnel enseignant.

#### **C.É. 2022-2023-24**

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver la grille-matières telle que présentée, appuyé par Mme Livia Dufresne.

**Approuvée**

### **2.2 Dîner Subway**

À partir du 21 mars, nous aurons des dîners Subway à l'école les mardis et ce, pour un bloc de 5 semaines. Des sandwichs 6 pouces seront disponibles au prix de 5,50\$. Il y aura 3 choix : dinde, jambon et végétarien. Des formulaires électroniques seront envoyés sous peu aux parents pour les commandes.

#### **C.É. 2022-2023-25**

Mme Livia Dufresne propose d'approuver les dîners Subway tels que présentés, appuyée par

Mme Karine Girouard.

**Approuvée**

### **3. Points de discussion ou d'information**

#### **3.1 Démission d'un membre du CÉ**

M. Sébastien Froment a envoyé une lettre à M. Jean-Sébastien Roy afin d'informer le CÉ qu'il quitte son poste de membre du CÉ ainsi que son poste au Comité de parents.

Selon les procédures en vigueur, le poste doit habituellement être offert à un parent substitut ou, être ouvert aux parents afin d'élire un nouveau membre, si aucun parent substitut accepte le poste. Il faudra ensuite également élire un nouveau président en remplacement de M. Froment.

Mme Marie-Pier Beauchamp offre le poste de membre du CÉ « parent » à Mme Annie Lajeunesse. Mme Lajeunesse accepte ce poste.

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose Mme Marie-Pier Beauchamp comme nouvelle présidente du CÉ. Mme Beauchamp accepte cette proposition. M. Louis-Philippe L'Écuyer accepte à son tour le poste de vice-président.

Le CÉ est d'accord avec ces propositions

#### **3.2 Fonds à destination spéciale**

M. Jean-Sébastien Roy a fait une mise à jour à des montants disponibles dans le fonds à destination spéciales (revenus et dépenses). Nous avons déjà accumulé un bon montant avec la vente de pizza.

Une subvention a été reçue afin d'acheter de l'équipement pour le ski de fond. Il y a eu également des montants attribués et dépensés pour les arts plastiques et les sciences. Des chandails à l'effigie de l'école ont été achetés et été remis à tous les élèves et les membres du personnel avant Noël afin de favoriser le sentiment d'appartenance à l'école.

#### **3.3 VSP boutique PDLM en ligne**

Il y a eu, en février, l'ouverture d'une boutique en ligne pour ceux qui souhaitaient commander des vêtements et produits à l'effigie de l'école. La boutique est maintenant fermée pour l'année.

#### **3.4 Info-Agrandissement**

La brique a commencé à être installée sur les murs extérieurs de la nouvelle section. Pendant la semaine de relâche, la jonction entre les deux écoles sera faite. Les rénovations à l'intérieur de l'école vont bientôt reprendre et un nouvel échancier des travaux sera proposé sous peu.

M. Jean-Sébastien Roy s'attend à ce que l'on puisse commencer à travailler l'an prochain dans la nouvelle section.

#### **4. Mots des représentants**

##### **4.1 Mot du Service de garde**

Mme Véronique Lizotte indique que la réinscription des élèves pour le service de dîneurs et le service de garde aura lieu bientôt.

##### **4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO**

Aucune mise à jour. M. Sébastien Froment est absent.

##### **4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO**

Aucune mise à jour. Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le dernier CÉ.

##### **4.4 Mot de l'OPP**

Aucune mise à jour.

##### **4.5 Mot de la Direction**

C'était la semaine des enseignants la semaine dernière. Les enseignants ont été célébrés au gymnase avec tout le personnel et les élèves de l'école.

Les inscriptions pour le préscolaire sont commencées et se continuent jusqu'à la mi-février. Actuellement, selon l'état des travaux, nous aurons uniquement des classes de préscolaire 5 ans l'an prochain.

Nous avons débuté une communauté d'apprentissage professionnel (COP) sur le trouble du spectre de l'autisme avec certains enseignants-titulaires, les techniciens en éducation spécialisée et la psychoéducatrice afin de partager certaines pratiques. Ce groupe de travail vise à soutenir les enseignants-titulaires qui accueillent des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme dans leur classe.

M. Roy remercie la nouvelle présidente et le nouveau vice-président d'avoir accepté ces postes.

#### **5. Varia**

Mme Jessica Houle suggère qu'on organise un événement BBQ pour la fin de l'année.

Mme Véronique Lizotte indique qu'il serait probablement possible d'obtenir une commandite de la part de Métro. Elle mentionne aussi que certains parents pourraient vouloir s'impliquer et que l'organisme Dimension sportive propose des activités clé en main pour ce genre d'événement.

M. Jean-Sébastien va apporter cette suggestion au Conseil des enseignants afin de consulter les enseignants avant de déterminer la date de cet événement.

**6. Levée de l'assemblée**

**C.É. 2022-2023-26**

Mme Véronique Lizotte propose la levée de l'assemblée à 19h18, appuyée par Mme Marie-Soleil.

**Approuvée**

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

---

M. Sébastien Froment  
Président du conseil d'établissement

---

M. Jean-Sébastien Roy  
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne